



ROMAIN

ENSEIGNES MILITAIRES.

Les Romains n'eurent d'abord pour enseigne militaire qu'une poignée d'herbe (*manipulus*) attachée à une perche et portée devant les troupes. C'est pour en rappeler le souvenir que l'on plaça plus tard, au haut de certains étendards, une main humaine. De là aussi le nom de *manipules*, donné aux petits corps, subdivisions des cohortes dont se composait la légion.

L'aigle devint l'enseigne distinctive de la légion. Chacune avait la sienne, et si la légion comptait plusieurs *signiferi* ou porte-enseignes il n'y avait qu'un *aquilifer* portant l'aigle. Cette enseigne principale était faite d'or, d'argent ou de bronze; l'aigle, de la grosseur d'un petit pigeon, était éployée, souvent posée sur un foudre. Ce fut Marius, selon Pline, qui, conservant l'aigle seule comme enseigne légionnaire, fit délaisser l'usage des sangliers, chevaux, minotaures, louves, dont on se servait indifféremment jusqu'à lui. Au-dessous de l'aigle, on attachait divers ornements de métal, tels que de grands médaillons, des bustes des empereurs, des récompenses militaires et d'autres signes de distinction, qui, ajoutant encore à son poids, rendaient cette enseigne fort lourde. Celui qui la portait devait être très fort, car, en voyage même, il en était chargé. Quand les images des empereurs étaient attachées aux aigles, on leur rendait un culte; on les parfumait, on les couronnait de fleurs et l'on faisait des libations en leur honneur. Celui qui portait cette enseigne était désigné par le nom d'*imaginarius*.

A l'aigle, ainsi qu'au bouclier de chaque légion, était attaché un symbole particulier permettant de distinguer les corps militaires les uns des autres : le foudre pour la légion *fulminatrix* et pour la jovienne, la massue pour l'herculéenne, etc., etc.

La cohorte, qui était la dixième partie de la légion, avait une enseigne. Chacun des trois manipules qui la formaient avait aussi la sienne. On n'a pu que conjecturer jusqu'à présent la différence qui existait de l'une à l'autre. On suppose que l'enseigne dépourvue de l'aigle, surchargée d'ornements, appartient à la cohorte et que celle où se retrouve la représentation d'animaux ou d'êtres fantastiques doit être attribuée au manipule. Ces différentes espèces d'enseignes, formées d'une hampe surmontée d'un aigle, d'un cheval, etc., étaient le *signum* proprement dit, enseigne de l'infanterie; mais ce nom, qui comprenait les aigles des légions, demeura surtout appliqué aux différents étendards appartenant à chaque manipule, à chaque cohorte séparée. (Voir les nos 1, 3, 4, 5, 32, 35.)

Le *vexillum*, étendard ou drapeau, fut toujours l'enseigne unique et particulière de la cavalerie. C'était une pièce d'étoffe de forme rectangulaire, attachée par le haut à une traverse horizontale, flottant dans les airs, au milieu de laquelle étaient peints ou brodés le nom et le symbole de la légion, et le nom ou le chiffre des cohortes et des centuries, afin que chaque soldat pût reconnaître la sienne. (Il en était du moins ainsi à l'époque du bas-empire, au rapport de Végèce.) Le *vexillum* était quelquefois surmonté d'une aigle (voir n° 7); tantôt il était

frangé par le bas et orné de rubans latéraux, tantôt on se contentait de l'attacher au haut d'une pique, ou plus simplement encore d'une hampe, sans autre ornement.

Dans l'origine, ce drapeau servait aussi à l'infanterie ; puis il devint la bannière distinctive des auxiliaires, comme le *signum* l'était des légions. Il existe des spécimens originaux en bronze de la monture du vexillum. Le drapeau de la cavalerie était de couleur bleue, celui de l'infanterie était rouge ; celui du consul était blanc. (Voir les n^{os} 2, 6, 7, 8, 17, 25, 30, 33.)

La *flammula*, n^{os} 23 et 34, était une bannière dont se servaient quelques troupes de cavalerie des armées romaines à une époque avancée : ce n'est qu'une variante du *vexillum* traditionnel. On ne sait si son nom lui vint de ce qu'elle était jaune, comme le voile des fiancées (*flammeum*) ou de ce qu'elle était découpée à son bord inférieur en langues pointues comme une flamme.

Le *labarum*, qui fut l'étendard impérial porté devant les empereurs romains depuis le temps de Constantin, n'était aussi qu'une autre variante du *vexillum* de la cavalerie. Il n'en différait qu'en ce qu'il était tendu, conservant sa forme rectangulaire, semblable en cela à ce que l'on peut voir ici, n^o 4. Il se composait d'une pièce de soie, attachée au bois par une barre transversale ; l'étoffe était richement ornée d'or et de broderies et portait la figure d'une croix et un monogramme du Christ.

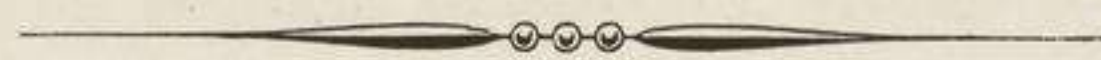
Le *draco* ou dragon était une enseigne des barbares, Daces, Scythes, Parthes qui fut introduite dans l'armée romaine du temps de Trajan. Il y devint une enseigne de cohorte. Le dragon était formé de deux parties fort différentes : la tête était de métal, d'argent ou d'argent doré ; à cette tête, étaient attachés un corps et une queue de dragon, figurées avec des toiles de lin, des étoffes de soie, des peaux flexibles, peintes ou teintées en pourpre, que le vent agitait en s'engouffrant dans la gueule béante. C'est du nom de cette enseigne que proviendrait, dit-on, le nom moderne de dragon, signifiant dans son sens primitif : soldat de cavalerie suivant l'enseigne du dragon.

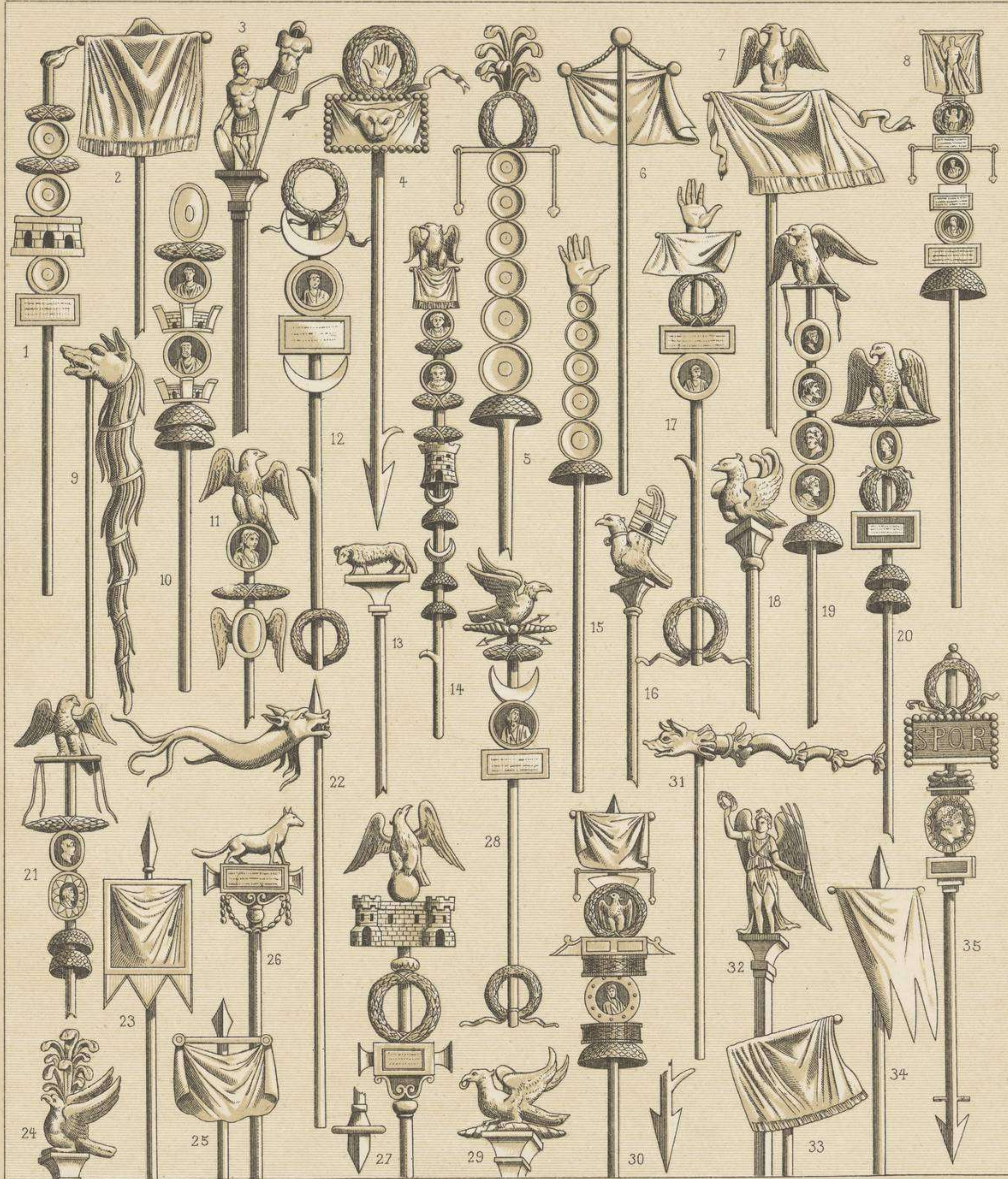
Plusieurs des enseignes ici représentées ont, soit en haut, soit en bas, un fer de pique. Les porte-drapeaux les convertissaient en armes défensives quand ils étaient serrés de près dans la mêlée. Les crochets que l'on voit à quelques-unes des hampes servaient à les supporter. Les enseignes représentées sur les monuments sont communément ornées de couronnes et chargées de petits boucliers, *clipei*, sur lesquels il y avait probablement des portraits ou d'autres emblèmes relatifs aux événements particuliers de chaque légion. On y remarque aussi des créneaux (n^{os} 1, 10, 14, 27) comme trophée des villes prises, ou des becs de galère (n^o 30) : ils rappelaient d'anciens exploits. Parmi les symboles de ces enseignes, la main qui s'y rencontre fréquemment avait en outre la signification traditionnelle que nous avons signalée, celle du souvenir du serment de fidélité qu'on faisait en élevant la main droite étendue ; elle était aussi un signe de concorde et d'union, soit entre les différentes armées, soit entre les troupes et leur chef. Elle avait fait donner à l'enseigne le nom particulier : *concordia*.

L'exemple n^o 1 fait conjecturer que l'on plaçait les torches au haut des enseignes dans les marches nocturnes.

En temps de deuil, de calamités publiques, on supprimait pour un certain temps tous les ornements des enseignes, c'est ce que firent du moins les légions après la mort de Germanicus et cet exemple certain semble concluant.

(Ces spécimens, recueillis sur les monuments romains, sont reproduits d'après Montfaucon et Mongez.)





ROMAIN

ROMAN

ROMISCH



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Massias lith.